

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 35 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

VIVE LA NATION !

Comment ce cri qui, avec tant de netteté et de puissance, exprima la loi de nos pères dans la vitalité et dans l'avenir de la France, ne reviendrait-il pas à notre mémoire, et de notre cœur, ne monterait pas jusqu'à nos lèvres, à la pensée du spectacle si grandiose, qui deux fois, en moins de trois jours, a été offert à notre patriotisme ?

En voyant réunie dans les plaines de la Beauce cette magnifique armée, dont les savantes manœuvres et le remarquable défilé ont donné à tous les assistants une si haute idée de nos forces militaires, qui n'eût compris l'inanité des déclamations odieuses et ridicules dirigées contre la République par les nationalistes et autres réactionnaires, dont ils sont l'avant-garde, lorsqu'ils représentent ce gouvernement qui a tout fait pour l'armée et qui voit en celle-ci la gardienne, sans peur et sans reproche de la Constitution et de la Loi ?

C'est là, d'ailleurs, ce qu'a exprimé avec autant d'éloquence que de justesse M. le président de la République, lorsqu'au banquet offert aux chefs de l'armée à l'issue de la revue d'Amilly, il a prononcé ces paroles si dignes d'être retenues :

« Le gouvernement de la République qui depuis trente ans entoure l'armée de sa sollicitude et ne recule devant aucun sacrifice pour la rendre plus puissante, a le droit d'être fier des résultats acquis. L'armée a prouvé que la France pouvait se reposer sur elle ; le pays avec lequel elle se confondait ce qu'elle doit à cette grande école d'abnégation, de patriotisme et d'honneur. Son respect pour les institutions et les lois du pays témoignent hautement combien seront vaines les tentatives pour la séparer de la démocratie.

La France entière s'est associée à ces paroles. Une fois de plus, elles ont rappelé les origines de l'armée moderne qui, pour la défense de la patrie menacée par la coalition étrangère, reçut le baptême du feu sur les champs de bataille de Valmy et de Jemmapes. Là se déployèrent pour la première fois les trois couleurs du drapeau qui allait faire le tour du monde, portant dans ses plis l'honneur de la République et l'avenir de la Liberté. Ils criaient *vive la Nation*, ces héroïques volontaires, c'est-à-dire : « Vive la France, une et indivisible » que leur courage allait sauver de tous les périls et affranchir de toutes les tyrannies

Vive la Nation ! Quel autre cri pourrait aussi mieux traduire l'inoubliable impression produite par ce banquet des maires, réunis dans une sorte de fédération nouvelle comme pour affirmer une fois de plus avec éclat cette unité, cette indivisibilité, qui sont la force de notre patrie et que dans un discours célèbre, lui envoie, même après 1870, un de nos plus grands ennemis, M. de Bismarck.

Vive la Nation ! Sous la vaste tente des Tuileries, non loin de l'emplacement où s'éleva si longtemps le palais de la royauté, on vit les représentants les plus directs et les plus autorisés de toutes les communes de la France, se grouper avec enthousiasme pour acclamer, dans la personne de son premier magistrat, la République.

Étonnant et admirable spectacle, fait pour consoler le pays de bien des deuils par l'unanimité de sentiment qui, à cet heure là, anima tous ces hommes accourus de la Bretagne comme de la Franche-Comté, de la Bourgogne comme de la Touraine, de la Flandre comme du Roussillon, de toutes les provinces de cette France qui a pu être mutilée, mais qui garde avec un soin religieux cette image de la patrie « une et indivisible » que nous a léguée la Révolution.

Dans cette France, il n'y a plus de barrières, plus de castes, plus de provinces autrement qu'à l'état de souvenir. Il n'y a qu'un peuple, qu'une nation.

Et c'est cette nation qui vient de saluer l'aurore du siècle qui se lève et qui ajoutera encore au progrès de la civilisation et de l'humanité comme à l'honneur de notre pays,

Vive la Nation ! Vive la République !
A. B.

LE BANQUET DES MAIRES

Samedi a eu lieu à Paris, le Banquet des maires ; 22,000 maires y assistaient.

A la table d'honneur étaient assis : M. Loubet, au centre de la table d'honneur, à sa droite MM. Fallières, président du Sénat ; Waldeck-Rousseau, président du conseil ; Paradis, second doyen des maires, maire de Latouche (Drôme) ; Augagneur, maire de Lyon ; Maurice Faure, vice-président de la Chambre ; général André, ministre de la guerre ; Mesureur, ancien ministre ; Decrais, ministre des colonies ; Leygues, ministre de l'instruction publique ; Millerand, ministre du commerce ; général Davout, duc d'Auerstaedt, grand-chancelier de la Légion d'honneur ; Laferrière, gouverneur général de l'Algérie ; Alfred Picard, commissaire général de l'Exposition ; Renaud, procureur général de la Cour des comptes ; Forichon, premier président à la cour d'appel ; de Selves, préfet de la Seine, et Demagny, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur.

A la gauche du président, nous voyons MM. Deschanel, président de la Chambre ; Monis, ministre de la justice ; de Verninac, vice-président du Sénat ; Caillaux, ministre des finances ; Cocheret, vice-président de la Chambre ; de Lanessan, ministre de la marine ; Berthoumiou, le plus jeune des maires ; P. Baudin, ministre des travaux publics ; Jean Dapuy, ministre de l'agriculture ; Mougeot, sous-secrétaire d'Etat aux postes, et télégraphes ; le général Brugère, Coulon ; vice-président du Conseil d'Etat ; le général Florentin, gouverneur militaire de Paris ; l'amiral Bien Aimé, le général Pendezeq, chef d'Etat-major général ; Bernard, procureur général ; Lépine, préfet de police, et Delaunay-Belleville, directeur général de l'Exposition.

C'est au milieu de l'enthousiasme général qu'a eu lieu le banquet : M. Loubet a été l'objet des plus sympathiques ovations.

Au dessert, il a prononcé un discours fermement républicain qui a obtenu un grand succès.

AMÉNITÉS NATIONALISTES

Les nationalistes sont furieux de la parfaite réussite du banquet des maires et des acclamations qui ont salué le Président de

la République et les membres du cabinet de défense républicaine.

Leurs journaux cherchent à se venger par leurs moyens habituels : l'insulte et la calomnie.

Écoutez M. le M^r de Rochefort dans *l'Intransigeant* :

« Nous avons maintenant le banquet Paquin, qui démontre ce que nous n'avons cessé de répéter depuis huit jours, à savoir qu'on verrait sous la tente du jardin où l'on banquetterait, des bookmakers, des marchands de contre-marchés, des moucharbs, des habilleuses et déshabilleuses de femmes, mais presque pas de maires. »

M. Drumont dans la *Libre Parole* est plus violent encore :

« Ces pauvres hères qui ne récoltent chez eux que les saluts des voyous et le mépris des honnêtes gens étaient, vous le pensez bien, tout fiers de se trouver à pareille fête. Ils se sont gorgés de mauvais vin, puis ils ont consciencieusement obéi aux ordres du préfet en criant à tue-tête : « Vive Loubet ! » Je le répète, ces gens-là, et ils étaient nombreux, ne représentent rien, ni une commune ni un parti. »

EN CHINE

Les Négociations suspendues

On télégraphie de Shanghai, 21 septembre, que le prince Ching, a informé jeudi dernier, le fils de Li-Hung-Chang, que les négociations pour la paix étaient impossibles en présence des exigences de l'Allemagne et de l'Angleterre relativement au châtement des coupables qui sont parmi les plus hauts personnages de l'empire. On considère comme certain que la Chine offrira une résistance désespérée avant que de céder sur ce point. La liste des fonctionnaires, considérés comme responsables du mouvement antiétranger comprend les noms de plusieurs centaines des plus influents mandarins. En dehors de ceux dont le rôle à Pékin est connu, figurent Li-Hung-Chang, lui-même, Sheng et plusieurs ministres de Chine à l'étranger. Les troupes chinoises se dirigent de toutes les provinces vers Tai-Yuen-Fou pour protéger la cour. D'autre part, d'après une dépêche envoyée de Shanghai vendredi, l'empereur et l'impératrice donataire ont formellement refusé de livrer aux puissances le prince Tuan, ni aucun des autres membres en vue du mouvement antiétranger.

INFORMATIONS

Incident à la Frontière

Le 79^e de ligne faisant partie de la 22^e brigade d'infanterie, cantonnait à Blamont et Repaix, les 1^{er} et 3^e bataillons du 37^e étaient à Blamont, tandis que le 2^e bataillon se trouvait à Repaix, petit village à l'extrême frontière. Le commandant du bataillon avait pris toutes les précautions d'usage. Des sentinelles avaient été placées pour empêcher les soldats de quitter le cantonnement. Malgré toutes ces précautions, il s'est passé une série d'incidents regrettables. Un certain nombre de militaires appartenant aux septième et huitième compagnies ont revêtu des habits civils appartenant à leurs hôtes et ont essayé de passer la frontière pour aller chercher du tabac en territoire annexé. Reconnus par des douaniers français, ils ont été mis en lieu sûr. D'autres soldats en tenue ont franchi le poteau frontière et ont fait plusieurs centaines de mètres au-delà. Arrêtés par des douaniers allemands, ceux-ci leur ont pris les numéros

matricules placés dans leurs képis ; les troupiers ont été photographiés par des officiers allemands en manœuvre dans ces parages ; enfin une dizaine de soldats ont gravé leurs noms à l'aide de couteaux sur un poteau frontière. Aussitôt ces faits connus, le commandant du bataillon en référé au colonel commandant le 37^e. Dès leur arrivée à Nancy les septième et huitième compagnies furent consignées. Sur ces entrefaites, on reçut communication des photographies prises par ces officiers allemands. Les douaniers allemands firent parvenir les numéros matricules saisis et la découverte des coupables fut facile. Dix — lapupart libérables — ont été punis de soixante jours de prison.

Mort de Gabriel Vicaire

Gabriel Vicaire, un de nos poètes les plus distingués, a succombé dimanche soir, à Paris, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Vicaire était né à Belfort, le 19 janvier 1848. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur à la suite d'un concours pour la cantate de l'Exposition de 1889, où il avait remporté le prix.

Automobiles postaux

Le *Journal* annonce que l'administration des postes va faire incessamment l'essai de voitures postales automobiles. Ces véhicules seraient à moteur électrique, et la charge d'électricité serait suffisante pour faire quotidiennement un parcours de cent kilomètres.

Automobile en feu

Samedi après midi, à Versailles, une voiture automobile stationnait devant le magasin d'un marchand de couleurs, rue Ducis.

Le chauffeur Charles Rougeux, âgé de dix-huit ans, voulut garnir de pétrole le réservoir de la voiture. Malheureusement, il approcha une bougie du pétrole, qui prit feu. Un passant se dévoua pour venir jeter sur l'automobile en feu des sacs de sable mouillé qui étouffèrent les flammes.

Le véhicule, d'une valeur de 20,000 fr., a été à peu près détruit ; ce qui est plus regrettable, c'est que le chauffeur Rougeux, a reçu de graves brûlures à la figure et aux mains.

Curieux effets de la foudre

Pendant le cours d'un orage qui a éclaté ces jours derniers, dans les environs de Thouars, la foudre est tombée sur un rang de vigne, situé dans la plaine et appartenant à un propriétaire de la localité.

Le fluide électrique a parcouru le fil de fer d'un bout à l'autre, et, depuis, le rang de vigne s'est complètement desséché. Il est probable qu'il ne repoussera plus du tout.

Asphyxié dans une cuve

Le nommé Jacques Laurent, âgé de 43 ans, célibataire, natif de la Lozère, occupé au décuage, à la campagne de Robin, appartenant à M. de Survilie, et située à deux kilomètres de Lunel (Hérault), a été victime d'un pénible accident.

Ayant par mégarde laissé tomber sa pelle dans une cuve à demi-pleine de raisins en fermentation, il eut la malencontreuse idée d'essayer de la reprendre malgré l'avis de ses camarades.

Bien mal lui en prit. A peine avait-il commencé sa descente au moyen d'une échelle, qu'il était parvenu à faire glisser dans la cuve, qu'il perdit l'équilibre et fut précipité tout au fond,

Ce n'est que vingt minutes après et au

prix de pénibles efforts que l'on parvint, à l'aide de longs crochets en fer, à ramener à la surface le malheureux Laurent, ne donnant plus signe de vie.
N'ayant aucun parent connu, le corps a été transporté à l'hospice.

Tirage d'Obligations

Obligations communales 1892

Le numéro 155,150 gagne 100,000 fr.
Le numéro 469,243 gagne 30,000 fr.
Le numéro 183,868 gagne 10,000 fr.
Le numéro 368,782 gagne 10,000 fr.
Les quatre suivants, chacun 5,000 fr.
212,256 — 16 443 — 287,838 — 357,756
30 numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations foncières 1893

Le numéro 281,963 gagne 100,000 fr.
Le numéro 92,611 gagne 25,000 fr.
Le numéro 359,556 gagne 10,000 fr.
Les trois numéros suivants gagnent 5,000 fr. : 486,284 — 221 237 — 267,243.
Cinquante numéros gagnent 1,000.

CHRONIQUE LOCALE

Les Maires du Lot à Gambetta

Les maires du Lot ayant à leur tête le préfet du Lot, M. Pauliac, sénateur, M. Costes, maire de Cahors, sont allés dimanche à la sortie de la réception de l'Elysée, déposer au pied du monument Gambetta une magnifique couronne portant en exergue :

A Gambetta, les maires du Lot

M. Costes, a pris la parole et a prononcé une vibrante allocution qui a été couverte d'applaudissements.

Au sujet de cette manifestation certains journaux ont mentionné que c'étaient MM. Rhodes, maire de Peyrilles, et Destrau, de Gourdon, qui avaient rempli ce pieux devoir à la mémoire de Gambetta.

La note ci-dessus remet les choses au point.

Justice

M. Fau, juge de paix à Labastide-Murat est nommé à Saint-Céré.
M. Pons, juge de paix à Vayrac est nommé à Labastide-Murat.
M. de Spriet est nommé juge de paix à Vayrac.

Réclamations

Nous recevons la note suivante :

Depuis longtemps déjà la rue et la place des Tabacs servent de chantier à l'entrepreneur des travaux de l'hospice. Certes je ne voudrais en rien gêner cet entrepreneur, mais avec beaucoup de nos concitoyens je trouve qu'il abuse un peu trop de la bienveillance de la municipalité.

Il occupe à peu près complètement la place ; quant à la rue de Tabacs la moitié au moins est prise par les tailleurs de pierre, ce qui rend très difficile la circulation des voitures.

En outre est-il exagéré de prétendre que les passants risquent de se voir blesser par les éclats de pierre qui volent dans l'air toute la journée. Je ne le pense pas et si un piéton était sérieusement blessé à l'œil par exemple, quelle serait dans cette affaire la responsabilité de la ville ?

Nous le répétons nous ne voudrions en rien être désagréable à l'entrepreneur, mais nous croyons que la place des Tabacs serait suffisante pour ses travaux, s'il n'a pas de chantier et qu'en tout cas on devrait débarrasser la rue des Tabacs.

D'autre part nous croyons devoir signaler à M. Ouin, l'état dans lequel se trouve la rue des Capucins prolongée.

A la moindre pluie il se forme sous le pont du chemin de fer un véritable lac, et cela depuis fort longtemps.

Le puits perdu que l'on avait creusé à cet endroit est-il comblé ? Nous l'ignorons, mais nous affirmons que la circulation est impossible dans cette rue, pendant 2 ou 3 jours lorsqu'il a plu.

Or voici bientôt la rentrée des classes... et la saison des pluies, nombre d'enfants dont les parents habitent avenue de l'abat-toir ou avenue de la gare des marchandises

seront souvent contraints pour aller à l'école de faire le tour par le passage à niveau ce qui peut offrir parfois quelque danger en raison de la circulation des trains.

Ne pourrait-on pas en attendant une réparation efficace élever le petit passage de piétons, qui se trouve sur le côté de la route de 10 à 15 centimètres. Ce serait pour le moment une solution très satisfaisante.

Nous serions reconnaissant à M. Ouin de vouloir bien se transporter rue des Capucins, ce soir ou demain matin, il constatera la légitimité de notre réclamation.

Avenir Cadurcien

Pendant l'interruption des concerts militaires, l'Avenir Cadurcien se fera entendre le jeudi sur les allées Fénélon de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

Programme du jeudi 27 septembre

Salut à l'Aigle Russe (P. R.)	Signard.
Lucie de Lammemoor (fantaisie)	Donizetti.
Voix Roumaines (valse)	Kessels.
L'Angelus (fantaisie)	P. Kelsen.
La Vieille Garde (marche)	Bosc.

Compagnie d'Orléans

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le lundi 1^{er} octobre à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nanssac, Cahors, St-Géry et Cazoulès.

Au retour, le départ de Paris aura lieu au gré du voyageur, le lundi 6 ou le mercredi 10 octobre, à 3 h. 35 du soir.

(PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR
Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguëpie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2^e cl. 45 fr. 3^e cl. 31 fr. — de Najac, Nanssac, et des stations intermédiaires, De Cabessut, la Madeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Cazoulès et des stations intermédiaires, à Paris : 2^e cl. 41 fr. 3^e cl. 29 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train de d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délimité et au plus tard le 30 septembre à 6 h. du soir.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 22 au 25 Septembre 1900

Décès

Père, Jeanne-Madeleine, 2 mois et demi rue Pierre de Bernis, 6.
Andrieu, Jean-Jules, commis greffier en retraite, 74 ans, célibat., rue St-Pierre, 9.

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU. — *Comice agricole.* — Dimanche, Castelnau étaient fête : comme tous les ans à pareille époque, avait lieu le Comice agricole.

Supérieurement organisé par l'intelligente et républicaine municipalité de Castelnau, le Comice a été très brillant, malgré qu'on n'y ait pas retrouvé la même affluence des autres années.

Pour nous, comme pour tous nos amis, rarement fête plus charmante, manifestation plus démocratique avait eu lieu à Castelnau. La municipalité a le droit d'être fière de son oeuvre.

Que ses adversaires aux critiques faciles trouvent que les étrangers soient venus moins nombreux, qu'importe, ils n'amoindriront pas le succès de cette belle journée.

A l'issue du concours, avant la lecture du palmarès, M. Feyt, président du Comice, entouré de MM. Rey, député, Delport, sénateur, Feyt, chef de division à la préfecture du Lot, des membres du conseil municipal de Castelnau, d'un grand nombre de propriétaires, prend la parole pour remercier les agriculteurs, d'être venus en grand nombre, il aurait voulu les voir encore plus nombreux répondre à l'appel de la municipalité, il constate cependant, les progrès acquis.

M. Rey se lève à son tour, et avec une compétence que nul ne peut lui contester, il donne d'utiles conseils sur l'agriculture, à la foule nombreuse de propriétaires qui se pressent autour de la tribune.

La crise agricole, dit-il est tellement grave qu'il faut que les agriculteurs appliquent les nouvelles méthodes.

Il conseille d'abandonner la culture du blé dans certaines terres : le blé ne nourrit pas son homme à l'heure actuelle ; il faut se tourner vers d'autres récoltes.

En terminant, M. Rey s'écrit, salué par les applaudissements de tous : si vous entrez dans la voie des réformes, si vous suivez la science ce sera votre bénéfice, votre richesse, et sera aussi la prospérité de la France.

M. Delport prend la parole : il remercie M. le maire des excellentes paroles de bienvenue dont il l'a salué : et il félicite les agriculteurs, notamment M. Mazelié, des soins constants qu'ils apportent à la viticulture, qui dit-il fera la richesse du pays.

M. Taillade secrétaire du Comice, donne lecture du palmarès.

Voici la liste des lauréats :

1^{re} CATÉGORIE — ESPÈCE BOVINE

Taureaux

1^{er} Prix. 55 fr. et une médaille d'argent, M. Combelles, Antoine, propriétaire à Lamothe.

2^e — 45 fr. et une médaille de bronze, M. Gausseres, Jean-Baptiste, propriétaire à Thézels.

3^e — 30 fr., M. Brugel, Gabriel, propriétaire à Lafgayrade.

Prix supplémentaire. 15 fr., M. Soubrié, propriétaire à Flaugnac.

Vaches pleines ou suitées

1^{er} Prix 25 fr., M. Doumerc, propriétaire à Montaudou.

2^e — 20 fr., M. Guinard, fermier au Frayssé.

3^e — ex-æquo. 20 fr., M. Lacroix, propriétaire à Manip.

4^e — 15 fr., M. Robert, propriétaire à Vers.

5^e — 10 fr., M. Palmié, propriétaire à Bertrandou.

Prix ex-æquo. 10 fr., M. Palmié, bordier, à Lacomberade.

— 5 fr., M. Ginouilhac, propriétaire à Rebequet.

Genisses de 1 à 3 ans

1^{er} prix ex-æquo. 20 fr., M. Combelles, propriétaire à Lamothe.

— 20 fr., M. Frayssinet, propriétaire à Ste-Quiterie.

2^e — ex-æquo. 15 fr., M. Gramond, propriétaire à Flaugnac.

— 15 fr., M. Birmeu, bordier au Rhodier.

— 15 fr., M. Buzenac, propriétaire à Rauly.

3^e Prix 10 fr., M. Guinard, fermier au Frayssé.

4^e — ex-æquo. 10 fr., M. Chatain, propriétaire à Les Fontanelles.

Prix supplémentaire. 5 fr., M. Girma, propriétaire à Las Baysses.

— 5 fr., M. Rouffier, propr. à Cormy.

2^e CATÉGORIE — ESPÈCE CHEVALINE

Juments pleines ou suitées

1^{er} Prix. 20 fr., M. Bosc, Jean-Baptiste, négociant à Castelnau.

2^e — 15 fr. M. Robert, Joseph, propriétaire à Vers.

3^e — 10 fr., M. Lacroix, Jean, propriétaire à Manip.

3^e CATÉGORIE. — ESPÈCE OVINE

Béliers

1^{er} Prix. 15 fr., M. Pignères, Jean, bordier à Viguié.

2^e — 12 fr., M. Lapoujade, Jean-Baptiste, propriétaire au Pouget.

3^e — 9 fr., M. Planavergne, bordier à Laure.

4^e — 6 fr., M. Calvé, propriétaire à Lhorté.

ANIMAUX D'ENGRAISSEMENT
Antenais, Moutons et Brebis

Prix réservés.

4^e CATÉGORIE. — ESPÈCE PORCINE

Verrats

Prix réservés.

Truies pleines ou suitées

1^{er} Prix. 20 fr., M. Combelles, propriétaire à Lamothe.

2^e — 15 fr., M. Lescoul, propr. à Baine.

3^e 4^e et 5^e prix réservés.

5^e CATÉGORIE. — ANIMAUX DE BASSECOUR

Oies, canards

1^{er} Prix. 7 fr. M. Berc, maçon à Castelnau.

2^e — 6 fr. M. Gras, limonadier à Castelnau.

3^e — 5 fr. Mme veuve Bonnet, à Castelnau.

4^e — 4 fr., M. Bénays, aubergiste à Castelnau,

5^e — 3 fr., M. Larnaudie.

6^e SOUS-CATÉGORIE

Volailles diverses, dindes, coqs, poules, etc.

1^{er} Prix. 6 fr., M. Bosc, Jean-Baptiste, négociant à Castelnau.

2^e — 5 fr., M. Fagoude, Jean, tisserand, à Fontenille.

3^e — 4 fr., M. Planavergne, bordier à Laure.

4^e et 5^e prix réservés.

7^e CATÉGORIE. — PRODUITS AGRICOLES

Greffes, céréales, raisins, maïs, avoine, Betteraves, citrouilles, etc.

1^{er} Prix. Médaille d'argent, M. Mazelié, Pierre-Eugène, à Castelnau.

2^e — 6 fr., M. Bord, sabotier, à Castelnau.

3^e — 5 fr., M. Giles, forgeron à Lamalarette.

4^e — 4 fr., M. Balitrand, Louis, à Castelnau.

5^e — 3 fr., M. Clavières, propriétaire à la Pièce-Grande.

8^e CATÉGORIE. — INSTRUMENTS AGRICOLES

Néant.

La distribution des récompenses terminée, on se rend à la salle d'école où a lieu le banquet, 70 convives y prennent part.

A la table d'honneur sont assis MM. Rey, président, entouré de MM. Delport, sénateur, Feyt, maire, Mazelié, adjoint, Feyt chef de division à la préfecture du Lot, les membres du conseil municipal de Castelnau, les maires ou délégués des communes avoisinantes, M. Delpoch, conservateur de la société agricole, M. Delpérier, directeur du *Réformateur du Lot* Bonnet du *Journal du Lot* et M. Brunet adjoint à Caillac.

Le repas, très bien servi par M. Garrigues maître d'hôtel, a été très goûté de tous les convives : inutile de dire que la plus franche gaieté s'y est donnée libre cours.

Au dessert le calme se fait : c'est l'heure des toasts, et chacun veut entendre. M. Feyt, maire, se lève le premier ; il salue les convives et les remercie d'être venus si nombreux : il boit à M. Rey, à M. Delport, à M. Feyt, aux membres du Comice ; il boit à tous, et il engage chacun à lever son verre en l'honneur du président de la République. (Applaudissements prolongés).

Dès que le calme est revenu, M. Rey prononce un discours très intéressant sur l'agriculture et les réformes qui doivent être faites.

L'Etat, dit-il, a fait à cette heure beaucoup peut-être ; mais pas assez encore. L'agriculture est la principale ressource de la France ; les agriculteurs devraient être encore plus aidés, les impôts les écrasent.

Le crédit agricole doit être créé, ainsi que les caisses de retraites pour les agriculteurs.

Pourquoi l'Etat ne ferait-il pas pour eux ce qu'il fait pour les fonctionnaires : à ceux-ci, il retient sur leur traitement une minime somme tous les mois, et il leur constitue une retraite pour les vieux jours.

Est-ce que le paysan n'est pas aussi intéressant que le fonctionnaire ?

Les impôts également doivent être diminués : et ici M. Rey, préconise au milieu des applaudissements répétés, l'impôt sur le revenu.

Il termine en réclamant la justice et l'égalité pour tous. Triple salve d'applaudissement : cris de vive M. Rey)

M. Delport a la parole : Citoyens, dit-il, il y a quelques années, j'ai dit ici-même, que le cléricalisme était le plus redoutable ennemi de nos institutions.

A cette heure, je peux dire de même. Toutefois M. Delport dit qu'il y a un notable progrès depuis l'époque du sinistre Méline et du non moins sinistre Rousset, qui terrorisa notre département. (applaudissements).

L'honorable sénateur fait ensuite l'éloge du ministère actuel qui marche dans la voie du progrès, voie que suivront toujours les élus du département.

Il boit à la République républicaine et à la solidarité : (Vifs applaudissements).

M. Mazelié prend acte des paroles républicaines prononcées par MM. Rey et Delport : il les prie surtout de songer que Castelnau est déshérité. Il souhaite que le chemin de fer de Moissac passe par Castelnau. Ce serait justice.

Il boit aux républicains.

M. Delpoch de la société agricole porte un toast aux agriculteurs, et à la population de Castelnau pour l'excellent accueil qu'elle a fait aux visiteurs.

M. Feyt, boit à la presse : M. Bonnet remercie.

La série des toasts est terminée : M. Rey lève la séance.

Au dehors, la fête bat son plein : sur la grande place, un bal est organisé, bal très animé, très pittoresque alors que crépitent les fusées, et les pièces d'un feu d'artifice très brillant, qui a clôturé cette admirable fête agricole et démocratique dont nous félicitons et remercions les intelligents et dévoués organisateurs.

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — On nous écrit :

Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre numéro de samedi, le nommé Delpoch Louis, quoique dans un état très grave n'est pas décédé.

Duel de femmes. — Deux femmes de notre commune se sont prises de querelle au sujet du nommé Faurie, dont nous avons annoncé l'arrestation, pour incendie volontaire.

Elles se sont un peu ébouriffées, mais

l'une d'elles ayant porté plainte à la gendarmerie, procès-verbal a été dressé. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire, qui amuse notre commune et ses environs.

MONTCUQ — *Marché aux prunes du 22 septembre.* — Quoique de récente création nos marchés aux prunes sont déjà bien fréquentés. Celui du 22 était, malgré l'approche de la foire du 26, très bien approvisionné en qualité et en quantité.

Les propriétaires de la commune et des environs avaient apporté au moins 600 quintaux de prunes d'ente; les ordinaires faisaient défaut, elles sont cependant momentanément très recherchées.

Les gros apports sur tous marchés, pendant la semaine, avaient provoqué une baisse assez sensible.

Les prix ordinaires ont été: les 60, 27 fr.; les 70, 18 à 20 fr.; les 80, 16 à 17 fr.; les 90, 14 à 12 fr.; les 100, de 10 à 12 fr. le quintal.

L'absence de quelques marchands des plus connaisseurs n'a pas manqué d'être remarquée.

TOUR-DE-FAURE. — *Election d'un conseiller municipal.* — Voici les résultats de l'élection:

M. Hilaire, Garrigues, républicain, 88 voix; M. Dols, notaire, conservateur, 37 voix; M. Hiler Lagarrigue, 1 voix. — Victoire républicaine.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC — *Tribunal Correctionnel* — Audience du 22 septembre.

A l'ouverture de l'audience le tribunal comme d'habitude prononça plusieurs condamnations à l'amende pour délits de pêche ou de chasse.

Deux petites affaires sont ensuite appelées. Jacques Labertrandie, âgé de 63 ans, cultivateur à Cardaillac, inculpé de vol d'une paire de souliers, ne comparait pas. Le tribunal le condamne par défaut à trois jours d'emprisonnement.

Marie Salesses, épouse Destrerie, âgée de 56 ans, d'Aurillac est condamnée à 16 fr. d'amende pour détention de balances et faux poids.

FIGEAC. — *Accident de voiture.* — Samedi, M. Berthoumiou, métayer à Lissac, se rendait en voiture au marché de notre ville, en compagnie de sa dame et de deux autres personnes. Arrivé au crochet de la côte de Cantemerle, le cheval s'emballa. La voiture se renversa dans le fossé et les quatre voyageurs furent précipités sur la chaussée de la route. La dame Berthoumiou a eu un bras fracturé et les trois autres personnes n'ont reçu que des contusions sans gravité.

CARDAILLAC. — *La rage.* — Dans la journée de vendredi un chien de chasse de

forte taille, présumé atteint de la rage, a parcouru les villages d'Arille, de Rone et de Goule en mordant sur son passage un certain nombre de ses congénères.

M. le maire de Cardaillac a donné l'ordre au garde champêtre de faire abattre tous les chiens mordus. Nous félicitons M. le maire de cette mesure préventive.

CAPDENAC-LE-HAUT. — *Encore un cas de rage.* — Dans la journée de vendredi, un chien errant, présumé atteint de la rage, a mordu plusieurs de ses congénères à Clayrou, section de notre commune, M. Lagarde, greffier à Figeac, a fait abattre son chien de chasse qui venait d'être mordu.

CAHUS. — *Accident.* — Dans la journée de vendredi T. Mespoulet, cultivateur de notre commune, qui était monté sur un noyer pour abattre des noix, est tombé d'une hauteur de plus de quatre mètres. Dans sa chute, il s'est fait des blessures assez sérieuses, mais qui ne mettent pas sa vie en danger.

FAYCELLES. — *Toujours la rage.* — Avant-hier dimanche, un chien, présumé atteint de rage, a parcouru notre commune. Il a mordu la dame Françoise Garnier, au sein. L'animal a été poursuivi jusqu'à Ceint-d'Eau, mais n'a pu être atteint.

Arrondissement de Gourdon

SAINT-CHAMARAND — *Fatale imprudence.* — Un accident qui aurait pu avoir les suites les plus funestes est arrivé ces jours derniers dans le bourg de la commune de Saint-Chamarand, canton de Saint-Germain.

La femme Rosalie Galaud étant allée veiller chez sa voisine, Jeanne Bouygues, la lampe qui les éclairait s'étant éteinte, cette dernière eut l'imprudence de la garnir à la lueur d'une allumette, mais la bouteille contenant le pétrole lui ayant échappé de mains se brisa et le contenu se répandit sur le plancher et sur leurs vêtements. L'allumette jetée à terre un instant auparavant présentant encore quelques points en ignition, a communiqué le feu à tout ce liquide, produisant ainsi une vive gerbe de flammes qui atteignirent les habits de la femme Galaud. Affolées, elles se précipitèrent au dehors, criant au secours, et laissant dans la pièce qu'elles venaient de quitter un aveugle qui, heureusement, n'a pas été atteint par le feu. La femme Bouygues ayant voulu porter secours à sa voisine a eu aussitôt ses vêtements enflammés.

Tous les voisins étant déjà couchés, les deux femmes allaient infailliblement être carbonnisées, lorsqu'un promeneur, M. Auricoste fils, instituteur en vacances dans la localité, s'est précipité à leur secours et n'a pas tardé à se rendre maître du feu au moyen de linges dont il les a enveloppées, les sauvant ainsi d'une mort affreuse.

Les victimes de cet accident en seront quit-

tes pour quelques jours de souffrances et de repos, grâce aux soins empressés qui leur ont été prodigués aussitôt après.

Quant au sauveteur, il a en les mains légèrement brûlées en divers points.

Les personnes qui se servent de ce dangereux moyen d'éclairage, devraient bien, après de pareils exemples, redoubler de précautions pour éviter ces sortes d'accidents qui se produisent malheureusement trop fréquemment.

Nous félicitons M. Auricoste du courage et du dévouement dont il a fait preuve dans cette circonstance et nous signalons sa belle conduite à qui de droit.

MARTEL. — *Agression.* — Un nommé Cassagnade, de Murlat, revenant le 22 au soir de la foire de l'Hôpital-Saint-Jean, où il avait vendu ses bœufs, aurait été assailli par deux inconnus, qui, pour le voler, essayèrent de le terrasser. S'armant de son couteau, il parvint à les mettre en fuite. Un des agresseurs aurait été blessé. La gendarmerie, saisie par lui, informe.

BULLETIN FINANCIER

Il ne s'est encore fait aujourd'hui que fort peu d'affaires, la spéculation se réserve et se préoccupe de la tournure que prennent les événements de Chine.

On se rendra compte de la pénurie des échanges rien qu'à la vue de la cote qui présente de nombreux vides.

Le 3 0/0 à 100.15 et le 3 1/2 à 102.10 n'ont pas sensiblement varié.

Pas d'affaires sur les actions de nos sociétés de crédit, le Crédit Lyonnais à 1110 a seul été coté à terme.

Parmi les Chemins français, le Lyon clôture à 1891, le Nord à 2342, l'Orléans à 1750. Le Suez recule à 3490.

Changements sans importance dans la tenue des fonds étrangers: l'Extérieure reste à 76.25, l'Italien se traite à 93.60, le Portugais à 23.15. Le Turc s'inscrit à 22.50, la Banque ottomane à 57.

Les rentes Russes n'ont donné lieu à aucune négociation sur le marché à terme.

PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

Journaliste expérimenté, brillants états de service, pouvant diriger en même temps que rédiger et administrer, demande un poste en province. Ecrire aux initiales L. C. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris.

Lot de Futailles
De 220 à 225 litres, de premier choix, à Vendre.
Pour le prix, s'adresser à M. CLARY, presseur d'huile à Cahors, Quai de Regourd.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix: 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
— M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
— Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.
— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

I

LES NOTES DE DAME MARTHE

— Qui sa, le filain ponhomme? demanda Wilhelm.

— Personne, ami Wilhelm, personne! Le Tenton fixa Marcel avec ahurissement et saisit un geste qui signifiait clairement que français devait être le jouet de quelque changement cérébral.

— Au même instant, sir Arthur sortait de la chambre commune, l'air très éveillé, coiffé, et à l'autre, il traversa la pièce à longues enjambées, sortit sans fermer sa porte, inspecta à droite, à gauche, et, sans doute renoué par cet examen sur la direction à suivre, s'éloigna précipitamment.

— Tiens, fit Marcel, est-ce qu'il nous aurait...? Nous étions placés près de la porte et il se tenait derrière, il lui était facile de... Enfin, nous verrons... Pour l'instant, le plus pressé est de chercher le moyen de donner satisfaction au général.

— Wilhelm se levait et glissait son Xéno-

phon dans la poche de derrière d'une longue redingote qui lui battait les talons. Julio avait repris sa mandoline.

— La chaleur est tombée, je vais faire un tour sur le port, déclara Marcel.

— Moi aussi, che fais vaire un dour, dit Wilhelm. C'hai aberçu ce madin un exemplaire de Baldon, que je feux ajeder...

— Et vous Julio?

— Moi, je trouve que j'aurais dû ne pas quitter l'Italie. Comme vous, je suis ici pour combattre les Turcs. C'est ici que doit se porter la lutte, nous y sommes venus et nous passons notre temps à manger et à dormir...

— Attendez, Julio. Le moment approche où notre dévouement à la Croix, à la liberté sera mis à l'épreuve.

L'italien s'était levé, il s'étira.

— Je vous accompagne, Wilhelm, dit-il...

Marcel partit donc seul. Il ne rentra qu'au moment du dîner. Wilhelm accablait dame Marthe de reproches.

— Te la si poune joukroute... Mais elle est gadée... Fous ne safez bas brébarer la joukroute... C'est bas gomme ça.

— Eh! Doux Jésus! se récriait la brave femme. Où voudriez-vous que j'ai appris à faire cette cuisine de barbares?

— Parpares! Parpares!

— Enfin, on ne mange pas de ça dans mon pays. Et puis, ça empeste, votre joukroute, comme vous dites...

Dame Marthe était aussi indignée que Wilhelm. Elle avait eu la plus grande répugnance à mettre bouillir en tas, avec de l'eau, dans

une marmite en terre, la choucroute et les saucisses de Wilhelm et voilà comme elle était récompensée! C'était bien la peine!

— Mon pauvre Wilhelm, c'était écrit, vous affirmeriez un musulman. Vous ne mangerez pas de choucroute.

— Che ne mancherai pas de joukroute!

A moins que vous ne la mangiez comme ça.

— Certainement, che la mancherai gomme ça. Te la joukroute gue ch'ai eu tant de mal à me brocuer...

— Alors, à table...

— Notre camarade n'est pas rentré? demanda Marcel en remarquant l'absence de sir Arthur...

— Ma foi, tant pis, nous ne l'attendrons pas. Il en prend trop à son aise et ne nous attend jamais, lui.

Les jeunes gens étaient installés et Wilhelm avalait sa première bouchée de choucroute accompagné d'un morceau de saucisse. Une grimace significative accompagna la déglutition du tout.

— Enlevez la choucroute! dit Marcel.

— Que voulez-vous que j'en fasse? demanda Marthe.

— Jetez-la! répondit Marcel.

— Nein! Nien! Vaut bas la cheter!

— Puisqu'elle est immangeable.

— Ya, elle est immanchable, mais che l'arrancherai...

— Bon! Mettez-la-lui de côté, dame Marthe. Aussi bien serai-je curieux de voir Wilhelm en fonctions de cuisinier!

L'Anglais entra.

— Aoh fit-il. Vo étiez à table, déjà, toute de

suite?

— Comme vous voyez! répondit Marcel.

— Ah! Et pourquoi vous n'aviez pas attendu moa?...

— Parce que nous sommes pressés...

— Pressés! Pourquoi?

— Ah! Je vous y prends aussi à être indiscret!

— Aoh! Répondez...

— Venez vous mettre à table... Nous n'avons pas commencé, il n'y a que Wilhelm, et ça ne lui a pas réussi.

Le Français riait à belles dents, sir Arthur, après s'être défat de sa coiffure et de ses gants, s'installait à table, saisissait avidement le plat qu'y posait dame Marthe et, fourrageant avec sa fourchette, choisissait les meilleurs morceaux qu'il empilait dans son assiette.

— Bon! C'est impayable! faisait Marcel en riant de plus belle.

— Qu'est-ce que c'était qui ne pouvait pas être payé?

— Ce que nous voyons pour rien tous les jours.

— Aoh! Je comprenais pas.

— Ya wohl, appuya Wilhelm. Qu'est-ce que vous avez vu, Marcel?

— Au fait, il faut que je vous le dise... Aucun de vous n'est allé sur le port aujourd'hui?

— No, pas moa, dit l'Anglais.

— Ni moi, ajouta Wilhelm.

— Et comme Julio était avec vous, il n'y est pas allé non plus. Eh bien! j'y suis allé et j'ai appris des choses intéressantes.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

XI

AU CAFÉ DES CHASSEURS.

Nous y arrivâmes pourtant tant bien que mal, et nous nous trouvâmes dans un grand espace découvert et gazonné, où il y avait très peu d'arbres, et sur lequel brillait la lune ; là, sans un seul chien autour de lui, vrai comme je vous le dis, le sanglier se roula à terre, avec quelque chose qui roulait sous lui ; les deux corps étaient si bien entrelacés, qu'ils semblaient n'être qu'une seule bête énorme qui se traînait ça et là, comme vous avez vu les rhinocéros se vautrer dans les jungles de l'Inde. Naturellement j'ajustai ma carabine, mais j'attendis pour viser au but précis, car lequel était l'homme ? lequel était le sanglier ? du diable si j'aurais pu le dire ! Précisément au moment où j'ajustais, la voix de Beauté me cria : — « Ne tire pas Ker ! Je veux le tuer tout seul ! » C'était lui qui était sous l'animal. Pendant qu'il me parlait, ils roulèrent de mon côté. Le sanglier, couvert d'écume et de sang, plongeait ses défenses dans le corps de Bertie ; celui-ci réus-

sit à dégager son bras de dessous la bête, et tout écrasé qu'il était, il parvint à le maintenir libre, armé solidement du couteau qu'il plongea à trois reprises dans le flanc du vétérân, juste au-dessus des côtes ; ce fut le coup de grâce ; le sanglier tomba mort, et Beauté resta à demi-mort aussi, le sang sortant à flots de l'endroit où les défenses l'avaient frappé. Cependant, au bout de deux minutes, une goutte de mon eau-de-vie le fit revenir à lui, et les deux premières paroles qu'il m'adressa furent : — « Merci, Ker ; tu as agi comme tu aurais voulu qu'on agisse pour toi ; un coup de feu aurait tout gâté. »

L'animal avait traversé un sentier très loin de la meute ; il s'était précipité de cheval et il y avait eu une lutte corps à corps.

Ce soir-là, nous jouâmes au baccara près de son lit pour le distraire, et il joua tout aussi bien que jamais. Maintenant voilà pourquoi je ne crois pas qu'il soit mort. Un homme qui a serré un sanglier de cette façon-là, ne voudrait pas se laisser écraser par un train. De même je ne croirai jamais qu'il a fait ce faux billet, malgré toutes les charges qui l'accablent ; Beauté n'avait pas la moindre disposition à devenir un vaurien.

Après cette déclaration de ses convictions, Kergenvin retomba dans son immuable silence et son apathie, desquels rien ne put le faire sortir ; puis le colonel et les autres s'en vinrent en flânant dans l'antichambre, où des tables avaient été dressées, et commencèrent à « s'emballer » et à risquer des sommes qui paraîtraient fabuleuses si on les énumérait ici.

Les joueurs risquaient des fort enjeux, mais c'était la galerie qui les entourait pour parier et soutenir ses favoris qui, en somme, perdait le plus.

— On a entendu parler de nos « culottes » aux Horse-Guards et on trouve que nous allons un peu vite, — murmura le président à Kergenvin, son major, qui leva les sourcils et murmura avec la modestie d'une jeune fille :

— Dites-leur que c'est notre seul vice ; en dehors de cela, nous sommes des modèles de convenance.

Ce qui probablement n'aurait pas été reçu avec toute la foi désirable par les sceptiques de Pall-Mall.

Tel fut le *De profundis* accordé à Bertie Cecil ; puis Beauté, de la Brigade de la Maison de la Reine, cessa d'être nommé dans l'armée et on l'oublia même bientôt.

Dans la course au clocher de la vie, on n'a guère le temps de jeter un coup d'œil en arrière sur les défaillants, qui ont été arrêtés par une banquette irlandaise quelconque, et sont tombés en perdant leur rang.

TROISIÈME PARTIE

XII

L'ENFANT DU DRAPEAU

— N'avais-je pas bien dit qu'il ne bouderait pas au feu ?

— Pardieu ! c'est un brave.

— Qui monte à cheval comme un Arabe !

— Qui vous coupe une tête avec ce coup circulaire, une... deux... v'lan !... C'est magnifique !

— Et qui danse comme un aristocrate, et pas du tout comme un ivrogne de spahi !

Ces derniers mots étaient le couronnement du cœur d'éloges et une insulte adressée au cercle des approbateurs ; ils avaient été lancés avec tout le piquant de l'argot inimitable de la cantine et l'aplomb des camps pour une interlocutrice percée à califourchon sur un fragment de mur en ruine, un baril de vin installé en face d'elle sur les pierres, et six soldats, ses *5ros bébés*, comme elle avait coutume de les appeler maternellement, étaient étendus à ses pieds, tout à leur aise, sur le gazon aride et poussiéreux.

Elle était, jolie, très jolie, audacieusement jolie, quoique sa peau fût hâlée et d'un ton brun et chaud, que ses cheveux fussent coupés comme ceux d'un garçon, et que son visage n'offrit pas un seul trait régulier.

Mais, bah !... la régularité ! Qui donc s'en serait soucié ! Qui donc aurait préféré changer pour un type plus pur et plus classique, ces yeux noirs, si vifs, si provoquants ; ce visage moqueur, éveillé comme celui d'un jeune chat, si rayonnant, si mignon ; ces lèvres rouges comme un bouton de camélia, qui n'étaient jamais si belles que lorsqu'elles étaient séparées par une cigarette, ou, pour dire toute la vérité, assez souvent même par un brûle-gueule ?

(A suivre.)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE

QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET

DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Ouverture de la nouvelle gare d'Orléans au quai d'Orsay

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le Public que les principaux trains express des lignes de Bordeaux, de Toulouse et de Nantes conduisent maintenant les voyageurs et leurs bagages jusqu'à la nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay, située au centre de Paris, près de la place de la Concorde et de l'entrée principale de l'Exposition.

MM. les voyageurs se rendant à Paris par ces trains sont priés de vouloir bien, en demandant leur billet et en faisant enregistrer leurs bagages, faire connaître s'ils désirent descendre à l'ancienne gare de Paris-Austerlitz ou, au contraire, continuer jusqu'à la nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via-

Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
TRÈS CONCENTRÉ
dont l'Utilité dans la Cuisine
journalière est Incontestable.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET
MARCHANDS DE COMESTIBLES.

A VENDRE coupe de bois
CHÈNE et CHATAIGNIER,
d'une contenance de 4 hectares, à
Auliac, commune de Peyrilles,
par gare Peyrilles. Pour renseignements,
s'adresser à Monsieur
AUGOL, à Auliac (Lot).

Bibliographie

ABONNEMENTS D'ESSAI

DE TROIS MOIS

du 1^{er} octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
Paris : 3 fr. ; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et ont placé cette publication, la meilleur marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

France : 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

Une causerie sur les Modes enfantines

Des Modèles de robes

Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour

fillettes et garçons

Un et souvent deux Patrons découpés

Une gravure de Modes colorisée

Et, enfin, une planche trimestrielle

contenant patrons et broderies

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris : 1 fr. 75 ; Département : 2 fr. 25

Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

Cartonnages colorisés

Figurines à découper ; Décors de théâtre

Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

E MARCHÉ FINANCIER
le plus complet
le mieux renseigné
le plus répandu
est adressé GRATUITEMENT pendant un mois
sur demande au Directeur
18, Rue de Provence — PARIS 9^e
N.-B. — Prière d'indiquer le titre du journal dans lequel cette annonce a été lue.

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'APPROVISIONNEMENT
9, Rue Française, PARIS
Expédition de tous comestibles en Province et à l'Étranger
Spécialité de Collis Postaux de Poissons de Mer à Prix Fixe
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
Téléphone 152-73 — Adresse télégraphique : PROVISION-PARIS

LE GOURMET
Revue de Cuisine Pratique
est envoyée GRATUITEMENT pendant un mois, sur demande au Directeur
9, Rue Française — PARIS 2^e
N.-B. — Prière d'indiquer dans quel journal cette annonce a été lue.

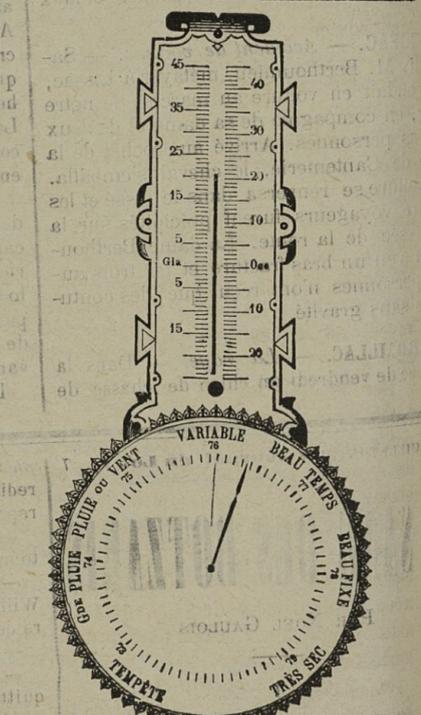
Le plus impartial
Le mieux informé
5 FR. PAR AN.
LE GUIDE DU CAPITALISTE
Paraît les 5, 15 et 25 de chaque mois.
S. PLACE BOIS-LE-CARRE, PARIS. — On s'abonne dans les Bureaux de Poste.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!
GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, piquets de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 3 fr. 50 avec notice. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit "vrai réparateur". J. B. A. T. Fondateur depuis plus de 30 ans, toujours fidèle aux principes de sa doctrine.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) — Sommaire du n^o 1428, du 22 septembre, 1900.

Les théories de l'évolution et la métamorphose du phoronis, par Louis Roule. — L'industrie chimique à l'Exposition de 1900, par A. Hébert. — Les pavillons des puissances étrangères à l'Exposition universelle, par A. da Cunha. — Productions végétales des colonies françaises à l'Exposition de 1900, par P. Harlot. — Machines électriques ; Exposition universelle, par J. Lafargue. — Les progrès de la télégraphie sans fil, par J. Derôme. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 17 septembre 1900, par Ch. de Villedeuil. — Le chrono de poche, par G. M.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.



Baro-Thermomètre.
Température minima du jour : 17,5
Id. maxima de la veille : 32
Hauteur d'eau tombée depuis la veille, exprimée en millimètres : 24

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.